



Municipalité de Namur

AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la directrice générale, secrétaire-trésorière, Madame Cathy Viens,

QUE le conseil municipal de Namur, à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil le 13 novembre 2017, a adopté la résolution R2017-11-13-05 intitulée Adoption du calendrier des séances ordinaires 2018;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017. Les séances débiteront à 19h30;

8 janvier	12 février
12 mars	9 avril
14 mai	11 juin
9 juillet	13 août
10 septembre	9 octobre
12 novembre	10 décembre

QUE les dates y figurant peuvent, être modifiées par simple résolution du conseil municipal.

QUE toute modification devra également faire l'objet d'un avis public

Donné à Namur, ce 16^e jour de novembre 2017

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, le 16^e jour du mois de novembre 2017 entre 9h00 et 16h00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour de novembre 2017

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière